CAHIER 07

Comité pour le développement régional - CDR-FTQ

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec FTQ

FONDS de solidarité FTQ

18, 19 ET 20 MAI 2022
Trois-Rivières

« La reproduction d'un extrait quelconque de ce cahier de formation par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est permise et même encouragée à la condition d'en mentionner la source »

CONCEPTION

FORMATION DEVELOPPEE PAR LE SERVICE DE L'EDUCATION DE LA FTQ AVEC LE SOUTIEN DU CENTRE DE FORMATION ECONOMIQUE DU FONDS DE SOLIDARITE FTQ

Stéphane Hudon, FTQ
Michel Du Cap, FTQ
Véronique Allard, Fonds de solidarité FTQ

RELECTURE ET MISE EN PAGE :

Marie-Eve Lequin, adjointe, Service de l'éducation de la FTQ

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3
Téléphone : 514 383-8000
Courriel : ftq@ftq.qc.ca
Site Internet : ftq.qc.ca

Dernière mise à jour : 2022-05-04

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL – CDR-FTQ

Introduction

Comme syndicalistes, nous sommes préoccupés et préoccupées par ce qui se passe dans la société, tant aux niveaux international et national, que local. Les changements qui touchent l'économie – la mondialisation, la numérisation de l'économie, les machines autonomes, l'automatisation de la production, la transition énergétique, etc. – sont autant d'éléments qui affectent nos entreprises et nos emplois. Plusieurs secteurs d'activités ont vu le travail et les emplois se déplacer ailleurs sur la planète, affectant du même coup l'économie régionale : fermeture d'usines, perte d'emplois, impacts sur les entreprises sous-traitantes et même sur les marchands locaux.

C'est pour cette raison que les militants et les militantes de la FTQ jouent un rôle actif dans le développement de l'économie et de l'emploi des différentes régions du Québec. Ce processus continu permet au milieu de se prendre en main et d'améliorer la qualité de vie dans les régions. Il permet également d'envisager le développement des régions dans une perspective globale, en y intégrant les dimensions économiques, sociales, culturelles et environnementales. Ainsi, il est possible de considérer une croissance économique qui tend vers une amélioration durable des revenus, de la qualité de vie et de la protection sociale, ainsi qu'une meilleure répartition de la richesse.

En plus de la formation socioéconomique en développement local et régional, la FTQ soutient la mise en place d'un comité pour le développement régional dans chacune des régions, sous l'égide de ses conseils régionaux. Ces comités agiront tant d'un point de vue local qu'au niveau national, en prenant part aux activités organisées à l'échelle du territoire québécois, et travailleront en étroite collaboration avec le service de l'éducation de la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ, afin d'offrir aux militants et aux militantes des régions des activités de formation adaptées à leurs besoins.

RÔLE DU CONSEIL RÉGIONAL ET DU CONSEILLER RÉGIONAL OU DE LA CONSEILLÈRE RÉGIONALE

Quotidiennement, dans toutes les régions du Québec, les conseils régionaux de la FTQ contribuent à l'amélioration du bien-être des membres de la FTQ et de la population de leur région. Ils développent des liens d'entraide et de solidarité et interviennent, notamment pour représenter et défendre les intérêts des syndicats de la région, particulièrement dans les instances de développement socioéconomique régional.

Parmi les mandats qui incombent aux conseils régionaux de la FTQ, en lien avec le CDR-FTQ, notons :

- Offrir des formations complémentaires aux syndicats locaux sur des sujets d'intérêt pour les affiliés;
- Faire de la représentation régionale et locale en matière de développement social et économique;
- Participer aux activités et au travail des partenaires régionaux du développement social et économique;
- Être présent et présente au sein des outils financiers que sont les Fonds régionaux de solidarité FTQ et les Fonds locaux de solidarité FTQ.

La mise en place du CDR-FTQ s'inscrit dans ce travail du conseil régional et doit lui permettre de jouer un rôle utile aux syndicats affiliés.

COMPOSITION DES COMITÉS

Le comité est composé de militants et de militantes qui s'intéressent au développement de la région. Il n'est pas nécessaire de posséder des connaissances préalables pour participer aux rencontres du comité. Il est cependant essentiel de vouloir jouer un rôle dans le développement socioéconomique de la région et de vouloir offrir du soutien et des activités pertinentes aux syndicats de la région et aux membres.

Le nombre de membres n'est pas déterminé et limité. Il est essentiel de garder en mémoire qu'un trop grand nombre de participants et de participantes pourrait rendre difficile l'organisation des rencontres. Idéalement, les membres du comité sont représentatifs et représentatives des syndicats de la région.

IDENTIFICATION DES BESOINS DE FORMATION DES MEMBRES ET DES MILITANTS LOCAUX ET DES MILITANTES LOCALES

Il est important, dès la première rencontre du comité, et de façon continue par la suite, d'amener les personnes qui y participent à identifier les besoins de formation reliés au développement de la région. Cette identification des besoins de formation doit être réfléchie à deux niveaux.

Dans un premier temps, les membres du comité doivent identifier quels sont leurs besoins de formation, afin qu'ils et elles puissent se sentir compétents et compétentes dans leur rôle de membres du comité.

Dans un deuxième temps, les membres du comité doivent être en mesure d'identifier et de proposer des sujets qui pourraient être abordés dans des formations offertes à l'ensemble des militants et militantes de la région. Ces besoins de formation peuvent découler d'événements qui affectent l'économie et l'emploi dans la région – fermeture d'entreprise(s), déplacement de production, nouvelles règles d'exportation, etc. – ou afin de sensibiliser les militants et les militantes à de nouvelles réalités de l'économie et de l'emploi qui toucheront éventuellement la région. Ces formations seront conçues par le service de l'éducation de la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ, et pourront prendre différentes formes, allant de la formation plus formelle à des activités ponctuelles, selon les besoins ou les sujets abordés.

Enfin, et dans le but d'assurer une meilleure prévision des activités, il est demandé à ce que les comités établissent des prévisions concernant tant les rencontres du comité que les activités de formation qui seront offertes aux militants et militantes. Ces prévisions sont transmises au service de l'éducation de la FTQ qui en assurera le suivi en collaboration avec les conseillers régionaux et conseillères régionales.

RENCONTRES LOCALES

Le comité est appelé à se réunir pour répondre aux mandats qui lui sont confiés. Bien que le nombre de rencontres puisse varier en fonction des événements qui influencent l'économie et l'emploi dans la région, nous croyons que quatre rencontres par année pourraient être souhaitable.

Le comité est invité à distribuer les responsabilités entre les membres. Bien que la présence du conseiller régional ou de la conseillère régionale soit importante lors des rencontres, il et elle pourrait se voir représenter par une personne élue au bureau de direction du conseil régional, notamment dans le but d'assurer le bon fonctionnement

du comité et qu'il demeure « aligné » aux enjeux du conseil régional de la FTQ. Il est souhaitable que le comité se nomme un président ou une présidente, une personne qui agira à titre de secrétaire et qui produira le compte rendu des rencontres, etc.

À la suite de chacune des rencontres, le compte rendu est rédigé, puis validé par les membres du comité par courriel ou lors de la rencontre suivante, et par la suite transmis à Stéphane Hudon, conseiller syndical au service de l'éducation de la FTQ (shudon@ftq.qc.ca). Les formulaires de réclamation de dépenses (voir la section *Dépenses et politique de remboursement du Fonds*) lui sont aussi transmis afin qu'il assure le suivi des remboursements auprès du Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ.

RENCONTRES RÉGIONALES

La coordination des activités par le service de l'éducation de la FTQ, notamment par le biais des comptes rendus des rencontres des CDR-FTQ, pourrait permettre d'identifier des besoins de formation ou d'intervention qui touchent plus d'une région. Le cas échéant, le service d'éducation de la FTQ travaillera en collaboration avec le Centre de formation économique du fonds de solidarité FTQ et les conseillers et conseillères des régions visées pour proposer des activités qui permettront de répondre aux besoins identifiés.

RENCONTRE NATIONALE

La création de comités locaux vise à répondre adéquatement aux besoins des affiliés de la région. Il apparait pourtant nécessaire de prévoir une rencontre nationale annuelle afin de mettre en commun le travail de chacun des CDR-FTQ. Seule cette mise en commun du travail fait dans chaque région permettra de nourrir plus largement la réflexion des militants et des militantes membres des comités régionaux et, ultimement, d'échanger sur les bons coups et les bonnes pratiques de chaque comité régional.

DÉPENSES ET POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DU FONDS

La politique de remboursement du Fonds de solidarité prévoit les frais couverts et les sommes applicables pour les rencontres des membres des CDR-FTQ. La conseillère régionale ou le conseiller régional est tenu d'appliquer cette politique et de valider avec le service de l'éducation de la FTQ, au besoin, pour s'assurer du respect de cette dernière. Il est même souhaitable qu'une discussion ait lieu avec le porteur du dossier au service de l'éducation de la FTQ avant d'entreprendre les démarche, question d'éviter des dépenses qui ne pourraient être remboursées selon la politique de remboursement du Fonds de solidarité FTQ.

NOTES